

Principes généraux des PPF et PFPF

SOMMAIRE

PRÉSENTATION	3
ACCÉDER AUX DIFFÉRENTS PARCOURS	4
LISTE DES SPÉCIALITÉS ET/OU DES MODULES PROPOSÉS PAR LE CRD DE PANTIN DANS LE CADRE DU PPF ET PFP	5
SPÉCIALITÉ THÉÂTRE	5
SPÉCIALITÉ MUSIQUE	6
– DÉPARTEMENT CORDES	6
– DÉPARTEMENT BOIS	7
– DÉPARTEMENT ÉRUDITION CRÉATION (MUSIQUES ÉLECTROACOUSTIQUES)	8
– DÉPARTEMENT DISCIPLINES VOCALES	9
– DÉPARTEMENT POLYPHONIQUE (PIANO, GUITARE, ACCORDÉON, PERCUSSIONS)	10
– DÉPARTEMENT MUSIQUE ANCIENNE	11
– DÉPARTEMENT MUSIQUES ACTUELLES	12
– DÉPARTEMENT ACCOMPAGNEMENT	13

PRÉSENTATION DES PPF ET DES PFP

Les détails pédagogiques des différentes disciplines sont disponibles dans les guides respectifs de chaque département.

Cursus d'une durée de 1 à 2 ans maximum dénommés Parcours Personnalisé de Formation et Parcours Personnalisé de Formation Professionnalisant. Ces parcours donnent lieu à un contrat entre le CRD de Pantin représenté par sa directrice Catherine Tormen et l'étudiant.

Le Parcours Personnalisé de Formation permet des aménagements spécifiques en terme de volume horaire, de cours et de cursus aux étudiants qui pour une raison scolaire, de santé ou toute autre raison justifiée, ne pourrait poursuivre un cursus traditionnel. Le PPF garde les exigences communes au cursus traditionnel (investissement, présence aux modules définis avec l'équipe pédagogique, ponctualité, etc.)

Le PPF est validé par une attestation de suivi.

Le Parcours Personnalisé de Formation Professionnalisant s'adresse aux étudiants ayant obtenu leur DEM ou DET ou équivalent, mais aussi à des artistes semi-professionnels justifiant d'un parcours artistique. Ce cursus permet donc à ceux qui désirent développer un projet personnel de s'appuyer sur les possibilités nombreuses qu'offre le CRD en terme de transversalité tout en approfondissant la pratique de leur discipline d'origine. L'étudiant est accompagné dans ce cursus par un référent pédagogique (tuteur) qui le guide, le conseille et le met en relation avec d'autres spécialités du conservatoire si nécessaire.

Le PFP est validé par une restitution publique du projet de l'étudiant et une attestation de suivi.

À noter que les aménagements spécifiques et personnalisés de ces deux cursus ne dispense pas l'étudiant de participer aux activités pédagogiques générales du CRD si il y est invité.

ACCÉDER AUX DIFFÉRENTS PARCOURS

1 / PPF

Public concerné

- Étudiants inter-cycle en musique à partir du 2C3 (y compris les adultes ayant validé l'Attestation de fin de 1er cycle)
- Étudiants en théâtre à partir du 2C2

Objectifs

- Accompagner les étudiants dans leurs projets personnels
- Consolider le répertoire et les techniques

Admissibilité

- La demande de contrat de formation dûment remplie
- Tout autre justificatif de parcours.

Admission

- Entretien avec le jury

2 / PFP*

Public concerné

- Étudiants ayant obtenu un DEM ou un DET
- Étudiants en voie de professionnalisation.

Objectifs

- Accompagner les étudiants dans leurs projets personnels
- Consolider le répertoire et les techniques
- Préparer aux auditions et aux concours
- Conduire à l'insertion professionnelle des comédiens, musiciens et danseurs.

Admissibilité

- Un curriculum vitae et copies des éventuels diplômes obtenus (DEM, DET, DEC, Diplôme universitaire, etc.)
- La demande de contrat de formation dûment remplie
- Tout autre justificatif de parcours.

Admission

- Entretien avec le jury
- Audition (uniquement pour les candidats extérieurs au réseau des CRD « Est-Ensemble »)

* Il s'adresse aux étudiants jusqu'à 35 ans

Limite d'âge variable pour certaines spécialités et disciplines. Voir document détaillé des Cours, Activités et Disciplines.

LISTE DES SPÉCIALITÉS ET/OU DES MODULES PROPOSÉS PAR LE CRD DE PANTIN DANS LE CADRE DU PPF ET PFPF

Spécialité Théâtre*

PPF

Parcours de formation C2

Durée hebdo : de 4 heures minimum à 5 heures maximum L'élève doit choisir, en fonction de son projet personnel et suite à l'approbation de l'équipe pédagogique, dans les trois modules proposés : une, deux ou trois disciplines lui permettant d'organiser sa semaine sur le temps horaire d'un PPF De plus, il participe au moins à un projet annuel de création CRD toutes disciplines confondues

PPF ou PFPF

Parcours de formation C3

Durée hebdo : de 4 heures minimum à 5 heures maximum L'élève peut choisir, en fonction de son projet personnel et suite à l'approbation de l'équipe pédagogique, soit dans les trois différents modules proposés, soit dans un seul : une, deux ou trois disciplines lui permettant d'organiser sa semaine sur le temps horaire d'un PPF

De plus, il participe au moins à un projet annuel de création CRD toutes disciplines confondues.

PPFP

Durée hebdo : de 6 heures minimum à 7 heures maximum L'élève peut choisir, en fonction de son projet personnel et suite à l'approbation de l'équipe pédagogique, soit dans les trois différents modules proposés, soit dans un seul : une, deux ou trois disciplines lui permettant d'organiser sa semaine sur le temps horaire d'un PPF De plus, il participe au moins à un projet annuel de création CRD toutes disciplines confondues

*Participation à l'une des 3 masters class de 20h00 Représente : 30 mn hebdos.

* Selon que l'on soit étudiant (ou de niveau) C2 ou C3 la proposition diffère

Spécialité Musique

DÉPARTEMENT CORDES

Ce parcours s'adresse aux élèves du département cordes en cycle 2 déjà autonomes (il est recommandé d'attendre le niveau 2C3), Cycle 3 post-CEM et bons amateurs. En fonction du projet, une **proposition de suivi** est établie avec le **département accompagnement**

Le parcours est structuré en deux semestres renouvelables une fois après accord de l'équipe pédagogique et comprends :

PPF

En 2ème cycle :

- Orchestre à cordes deuxième cycle, par session.

En 3ème cycle :

- Orch'Est-Ensemble

Communs au 2ème et 3ème cycle :

- Ensemble de musique ancienne : bimensuel
- Ateliers de jazz et Musiques actuelles : hebdo
- OIIP
- MAO : hebdo
- Musique de chambre : hebdo ou bimensuelle
- Module de transversalité (par projet): proposé avec les autres spécialités du CRD (danse, théâtre, arts plastiques)
- Tout projet proposé par l'équipe enseignante (différents suivant les années)

PPFP

- Un cours instrumental individuel ou en groupe (30mn individuel hebdo ou plus dans le cas de préparation de concours) en lien avec le projet
- Montage de projet
- Participer à un projet du CRD (ex : messe en ut, production lyrique...)
- Orch'Est-Ensemble
- Musique de chambre

PPF

Ce parcours s'adresse aux élèves du département bois en cycle 2 déjà autonomes (il est recommandé d'attendre le niveau 2C3), Cycle 3 post-CEM et bons amateurs. En fonction du projet, une **proposition de suivi** est établie avec le **département accompagnement**

Le parcours est structuré en deux semestres renouvelables une fois après accord de l'équipe pédagogique et comprends :

Pour les étudiants en Cycle 2

- **Un cours Instrumental** (30 min hebdo ou 1 heure – une semaine sur deux), individuel ou collectif en lien avec un projet
- **Suivi du projet** avec le professeur référent
- **Une pratique Collective** dans la liste proposée dans le cursus 2 ème Cycle.

Pour les étudiants en Cycle 3 et post CEM

- **Un cours instrumental** (30 min hebdo ou 1 heure une semaine sur deux) en lien avec un projet
- **Suivi du projet** avec le professeur référent
- **Un à plusieurs modules au choix** (pratique collective, stage, projet, atelier transversal,...)

PPFP

Ce parcours s'adresse aux élèves du département bois post DEM ou en voie de professionnalisation. Il est structuré en deux semestres renouvelables une fois après accord de l'équipe pédagogique.

En fonction du projet, **une proposition de suivi** est établie avec le **département accompagnement** :

- **Un cours instrumental** (30 min hebdo ou 1 heure –une semaine sur deux) en lien avec un projet
- **Suivi du projet** avec le professeur référent
- **Un à plusieurs modules au choix en fonction du projet**

Dans tous les cas l'étudiant doit participer à **un projet annuel CRD** et aux projets de la classe. Chaque année, l'équipe pédagogique définit la liste des propositions.

Le PPFP s'achève par une prestation publique. Ce Parcours est validé par une attestation

PPF

Conditions d'acceptation : Niveau C2 ou C3, CEM, bons amateurs. Limite d'âge : Aucune. Obligation d'assister aux Master Class du Département et aux présentations de projets (entre 2h et 4h/mois environ). Suivi du projet personnel : à tout moment sur rdv avec l'équipe encadrante ou rdv individuels avec les professeurs Le Parcours est validé par une attestation

Modules Obligatoires :

- Interprétation acousmatique : 5h/mois
- Analyse du répertoire électroacoustique : 2h30/semaine
- Techniques analogiques : 2h/semaine
- Composition multiphonique : 2h/semaine

Modules Optionnels :

Les modules optionnels sont en fonction des places disponibles en concertation avec les professeurs compétents en la matière.

PPFP

Conditions d'acceptation : post DEM ou en voie de professionnalisation. Limite d'âge : Aucune. Participation obligatoire à un projet du Département, voire du CRD. Obligation d'assister aux Master Class du Département et aux présentations de projets (entre 2h et 4h/mois environ)
Suivi du projet personnel : à tout moment sur rdv avec l'équipe encadrante ou rdv individuels avec les professeurs Le Parcours est validé par une attestation

Modules Obligatoires :

- Interprétation acousmatique : 5h/mois
- Analyse du répertoire électroacoustique : 2h30/semaine
- Techniques analogiques : 2h/semaine
- Composition multiphonique : 2h/semaine

Modules Optionnels :

- Initiation dans une autre discipline
- Musiques appliquées (Théâtre, danse, musiques mixtes...)
- Composition instrumentale
- Analyse

PPF

Modules Obligatoires :

- Technique vocale (30 min. hebdomadaire)
- Étude du répertoire (30 min. hebdomadaire sur rendez-vous avec le chef de chant)
- Ensemble vocal (participation à définir avec le professeur en fonction des programmes)

PPFP

Modules Obligatoires :

- Technique vocale (2h mensuel)
- Étude du répertoire (2h mensuel)
- Arts de la Scène (par sessions et sur rendez-vous avec le professeur)
- Ensemble vocal (participation à définir avec le professeur en fonction des programmes)

Modules Optionnels :

- Atelier Lied (par sessions)
- Diction lyrique Allemande
- Musique de chambre (par sessions)
- Atelier Matière du son, Dramaturgie, Vocalités (deux ou trois week-ends par an)

Toutes autres pratiques transversales pouvant consolider le projet de l'étudiant (à définir à l'entretien).

DÉPARTEMENT POLYPHONIQUE (PIANO, GUITARE, ACCORDÉON, PERCUSSIONS)

PPF (pour les élèves à partir du 2C3)

- 30 min de cours hebdomadaire individuel ou en groupe dans la discipline principale avec le professeur qui encadre le projet personnel
- Une pratique collective :
 - Musique de chambre,
 - Atelier Jazz et musique actuelle,
 - Soundpainting, l'orchestre improbable,
 - Batucada,
 - Ensemble de percussions ou de claviers,
 - Ensemble de guitares,
 - Ensemble d'accordéons,
 - Orchestre 2ème cycle,
 - Orchestre d'Est Ensemble pour les 3èmes cycles
- Une participation aux projets du CRD

PPFP

- 2 heures de cours mensuel individuel ou en groupe
- Une pratique collective minimum :
 - Musique de chambre,
 - Atelier Jazz et musique actuelle
 - Soundpainting, l'orchestre improbable
 - Batucada
 - Ensemble de percussions ou de claviers
 - Ensemble de guitares
 - Ensemble d'accordéons orchestre 2ème cycle
 - Orchestre d'Est Ensemble pour les 3èmes cycles
- au moins une participation aux projets du CRD
- une prestation publique d'une durée de 30 à 40 min.

PPF

- 30 minutes de cours individuel ou en groupe hebdomadaire en lien avec le projet
- Une pratique collective minimum
- Une participation au projet du CRD

Attestation et bilan de suivi du parcours par semestre

PPFP

- 2 heures de cours mensuel individuel ou en groupe en lien avec le projet.
- Une pratique collective minimum, l'élève peut en fonction de son projet personnel choisir un à trois modules proposés dans la liste fournie*
- Une participation au projet du CRD

Attestation et bilan de suivi avec précision du contenu
Présentation artistique à la fin du parcours

Propositions Pratiques Collectives Musique Ancienne

- Musique de chambre baroque cycle 2 et adultes : 45 minutes sous quinzaine
- Musique de chambre baroque cycle 3 : 1 heure sous quinzaine
- Initiation en basse continue : 45 minutes sous quinzaine
- Ornementation, étude de style et d'esthétique : 45 minutes sous quinzaine

Modules

à choisir en lien avec le projet personnel dans d'autres disciplines



DÉPARTEMENT MUSIQUES ACTUELLES

PPF et PFP se distinguent par les conditions d'accès :

- 2ème cycle minimum pour le PPF
- DEM ou activité préprofessionnelle avérée pour le PFP
- Le PPF d'initiation est un dispositif spécifique (cf. plus bas)

PPF et PFP s'articulent autour d'une dominante instrumentale obligatoire (guitare, basse, batterie, piano, chant). Le professeur d'instrument est le référent pédagogique et assure le suivi individuel, que ce soit pour l'enseignement ou pour l'accompagnement de projet.

Outre le cours d'instrument, une pratique collective est obligatoire (atelier jazz, atelier MA, Big Band ou autre). L'élève peut compléter son parcours librement avec les autres modules proposés par le département, en fonction de son projet et des objectifs formulés en concertation avec l'équipe pédagogique :

- Formation Musicale spécifique
- Harmonie Jazz
- Techniques du son
- Musique Assistée par Ordinateur
- Chant collectif
- Culture musicale Jazz/MA [en projet]
- Environnement socio-professionnel [en projet]
- Expression scénique [en projet]
- Régie générale [en projet]
- Multimédia [en projet]

Il est également possible, en cohérence avec le projet de l'élève, de suivre des modules des autres départements du conservatoire.

Le PPF d'initiation

Spécialement destiné aux élèves issus d'un parcours classique (quelque soit l'instrument), ce parcours permet une initiation à la pratique de l'improvisation et du jeu collectif Ma et Jazz. Le cours d'instrument prend la forme d'un suivi individuel axé sur la méthodologie du travail sur l'improvisation et sur les spécificités des pratiques Jazz et MA. Les conditions sont identiques au PPF ordinaire.



DÉPARTEMENT ACCOMPAGNEMENT

Le département Accompagnement est un partenaire essentiel dans les parcours personnalisés en particulier les PFP instrumentaux (voir départements Cordes et Bois).

Pour tout renseignement se rapprocher des professeurs d'instruments et du coordinateur de ce département.